

publié le 28 septembre 2015

# Des résidences d'action artistique et culturelle en Rhône-Alpes

Dans le cadre d'un conventionnement avec la DRAC, plusieurs territoires en Rhône-Alpes proposent aux écrivains, illustrateurs et dessinateurs des résidences d'action artistique et culturelle qui se dérouleront à partir de décembre ou janvier et seront pour la plupart fractionnées en fonction des souhaits des territoires et des disponibilités des auteurs.

## Des résidences au contact des publics

Depuis 2013, la Drac Rhône-Alpes s'est engagée dans une politique de convention de développement de l'éducation aux arts et à la culture avec des EPCI repérés comme des territoires où vit une population éloignée géographiquement, économiquement, socialement et culturellement de l'offre culturelle constituée « physiquement » sur le territoire national.

Ces conventions proposent des résidences d'auteurs à caractère artistique et culturel, avec 50 % de temps libre pour l'auteur et sa création, et 50 % d'interventions.

Une première prise de contact pourra être organisée pour que l'auteur découvre la réalité du territoire et de ses habitants.

[En savoir plus](#)

## Les premiers appels à projet

Résidence en Pays d'Astrée : [voir l'appel à candidature](#)

Résidence en Valromey : [voir l'appel à candidature](#)

Résidence en pays de Saint-Bonnet-le-Château : [voir l'appel à candidature](#)

---

Dernière édition : 29 avr. 2024 à 08:28

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/des-residences-d-action-artistique-et-culturelle-en-rhone-alpes>